

Michel Dakar
9, Route de Barre-y-va
Villequier
76490 Rives-en-Seine

Villequier, le 24 juin 2024

Monsieur le Grand Chancelier
Général François Lecointre
Grande Chancellerie
de la Légion d'honneur
1 rue de Solférino
75700 Paris 07 SP

Objet :

Nomination de Monsieur Bastien Coriton au titre de Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Monsieur le Chancelier, Général,

J'ai appris que Monsieur Bastien Coriton, maire de Rives-en-Seine, commune où je demeure, a été élevé à la dignité de chevalier dans l'Ordre national du mérite, par décret du 7 juin 2024, sur la liste du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, pour 20 années de service.

Cette promotion est intéressante, en effet, car :

- Concernant la cohésion des territoires, Monsieur Coriton a fusionné les communes de Villequier, Saint Wandrilles Rançon et Caudebec en Caux, fin 2015, en se distinguant pour n'avoir pas respecté le protocole de fusion au désavantage des employés territoriaux des communes, ce qui a entraîné une procédure administrative toujours en cours, dont le Conseil d'État a reconnu le bien-fondé. Monsieur Coriton appartenant visiblement à une coterie influente a obtenu un arrêté du Préfet de la Seine-Maritime, qui a avalisé la fusion, cela en contradiction avec la décision du Conseil d'État, cet arrêté étant l'objet de la suite de la procédure administrative.

- Toujours en ce qui concerne la cohésion des territoires, Monsieur Coriton, a été suppléant du député Christophe Bouillon depuis 2017, en 2020 Monsieur Bouillon ayant démissionné de son poste de député, Monsieur Coriton est devenu député, il a démissionné au bout de 5 jours. Il s'est présenté en 2020 comme candidat au poste de président de la Communauté d'agglomération Caux-Seine, et a échoué, passant de 4ème vice-président à 7ème.

- En ce qui concerne l'écologie, dont la lutte contre les nuisances sonores est une partie, Monsieur Coriton ne s'est pas présenté à la première rencontre organisée par un expert désigné par le Tribunal administratif de Rouen, saisi par moi-même, pour mettre un terme aux nuisances d'un établissement public voisin de ma demeure. Il s'en est suivi un enchaînement de faux en écritures publiques, lesquels, fait remarquable, sont parvenus par glissements successifs à transformer le dossier judiciaire en un faux unique (un cas de manuel qui pouvant servir à la formation des juges administratifs). Le juge administratif de l'affaire, qui était aussi le Président du Tribunal de Rouen, Monsieur Jean-Louis Joecklé, m'a donné raison, en dépit de la demande de Monsieur Coriton de me condamner à une amende et aux frais de son avocat. Je tiens à souligner que ce type de faux relève des assises et est très lourdement condamné.

Voici trois autres faits notables qui concernent Monsieur Coriton, qui n'entrent pas dans les rubriques territoires et écologie, mais dans celle des armées, ce qui vous concerne directement puisque vous êtes général, et dans celle de l'économie, Monsieur Coriton aurait donc pu aussi être médaillé au titre de ces deux rubriques, mais cela peut être corrigé dans les années qui suivent au grade supérieur d'officier.

- Madame Virginie Coriton-Malot, a été placée en 2010 comme attachée au cabinet du maire de la commune de Canteleu, en banlieue de Rouen, en charge de la communication. En 2019, un membre du gang local de Canteleu de trafiquants de stupéfiants a été arrêté à Bobigny (Seine Saint Denis), entraînant l'ouverture d'une enquête judiciaire. Il s'est avéré que ce trafic de dimension internationale et très lucratif (on parle de dix millions d'euros de bénéfice annuel), durait depuis une dizaine d'années. La maire, en place depuis 2014 était parfaitement informée de ce trafic, mais n'a jamais porté plainte ni saisi le Parquet au titre de l'article 40 du code de procédure pénale. Elle est jugée comme supposée complice en ce moment au Tribunal correctionnel de Bobigny. Si par un hasard « malheureux », la police n'avait pas arrêté ce membre du gang en déplacement à Bobigny, ce trafic continuerait à prospérer actuellement et personne ne serait inquiété. Donc 2019 déclenchement de l'affaire (estimation du début du trafic environ 2008), 2020 Madame Virginie Coriton - Malot a intégré la Gendarmerie nationale en tant que gendarme réserviste, 2021 la maire de Canteleu a été placée en garde à vue, 2021 Monsieur Bastien Coriton a intégré le Cercle K2 (siège à Roubaix) fondé par un général spécialisé dans le renseignement, 2024 Monsieur Bastien Coriton est nommé chevalier de l'Ordre national du mérite, 2024 procès à Bobigny.

- Concernant l'économie, pour finir sur une note pathétique, Monsieur Bastien Coriton était collaborateur de la sénatrice Nelly Tocqueville laquelle a perdu son poste en 2020, .../...

.../... entraînant donc la disparition du poste de collaborateur rémunéré de Monsieur Coriton. Ce dernier s'est inscrit au chômage, via à l'époque ce qui se nommait Pôle Emploi, affrontant avec courage les tristes queues de chômeurs et de longues attentes sur des rangées de sièges en plastic muni d'une sorte de ticket de caisse portant un numéro pour qu'on vous appelle, sous l'œil de vigiles, espérant que vos formulaires soient bien remplis et qu'il ne manque pas une pièce au dossier sous peine de devoir revenir. Monsieur Coriton est donc devenu « pour la France », le premier maire en exercice touchant du chômage, ainsi que le premier conseiller départemental, le premier vice-président d'une communauté d'agglomérations de 100 000 habitants, le premier président de divers syndicats des eaux, administrateur de société d'HLM, d'établissement public foncier, et j'en passe. A-t-il retrouvé un emploi depuis cette inscription ? Il faut le lui souhaiter, afin qu'il ne termine pas au RSA et Chevalier de l'Ordre national du mérite, toujours à la merci de la suspension de son allocation chômage, si on décide - arbitrairement sans doute - que ses efforts sont insuffisants dans sa recherche de travail.

Conclusion : Moi-même suis un enfant indirectement de la Légion d'honneur de Saint-Denis, mon grand-père ayant été décoré à titre militaire, puis décédé de ses blessures, ses enfants ont été pris en charge comme pupilles de la nation, et ont suivi leurs scolarités à Saint Denis pour les filles et à La Flèche pour les garçons, vous pouvez vérifier, Jules Bailly, polytechnicien, ingénieur en chef des ponts et chaussée, officier du génie, blessé en 1914, grade de capitaine en 1917, affecté en 1918 au Ministère de la guerre Cabinet du Général directeur, puis au Port militaire de Paris, démobilisé en 1919, Légion d'honneur, Croix de guerre avec palme, citation, mort en 1934 des suites de sa blessure (énucléation, une partie de visage arrachée).

Une question subsidiaire : Quelle est la contrepartie demandée, ou plutôt imposée, car reste-t-il encore une micromarge de libre arbitre, sinon dans la fuite ?

Je souhaite voir promu dans les prochaines années Monsieur Bastien Coriton au grade d'officier au titre des armées et de l'économie, il le mérite, car il possède la stature d'un futur Grand croix.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Grand Chancelier, Général, l'expression de mes respectueuse salutations.

M. DAKAR

MICHEL DAKAR
Route de barre y va
VILLEQUIER
76490 RIVES-EN-SEINE
02 32 70 82 35

Pièce jointe : 1 - Photographie de Jules Bailly
Nota : Copie de ce courrier diffusée
LRAR n° 1A 214 516 8901 9

